

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 20844 du 11 mars 2016 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1607046S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 85666 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1528266S),

Décide:

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2016:
Mori, Martin Nigend : 230 306 Numéro de livret de solde : 8 077 772

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mars 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS